



Association des avocats (es)
de la défense de l'Outaouais

COMMUNIQUÉ IMPORTANT À L'ATTENTION DES MEMBRES

Le 4 avril 2023

Objet : Grève des permanents de l'aide juridique

Chers.ères membres,

Nous souhaitons vous informer et vous appeler à la collaboration avec nos estimés collègues de l'aide juridique.

En effet, ceux-ci ont signifié un avis de grève pour la période du 6 au 14 avril 2023 inclusivement.

Les permanents seront donc absents dans les salles de Cour et le service de garde téléphonique de l'aide juridique ne sera pas desservi.

Nous invitons les membres à faire preuve de solidarité. Nous vous rappelons que les permanents ont fait preuve d'une telle solidarité à notre égard lors de nos derniers moyens de pression pour la réforme des tarifs d'aide juridique. Leurs revendications sont claires et légitimes. Ainsi, pour ce qui est du service de garde téléphonique, les associations (AQAAD et AADM) ne mettent rien en place pour combler le bris de service. Bien sûr, le service de garde du Barreau du Québec sera en fonction et les membres qui s'y sont engagés peuvent évidemment tenir leur engagement. Nous vous invitons néanmoins à ne pas prendre de mesures particulières pour répondre à la demande qui sera grande. Qui plus est, il y aura des lignes de piquetage. Dans le même sens, nous encourageons les membres à ne pas briser les lignes de piquetage, dans la mesure du possible.

Nous vous remercions pour tous les gestes et actions que vous entreprendrez pour afficher votre soutien à nos collègues.

Me Élisabeth Ménard, présidente
AADM

Me Marie-Pier Boulet, présidente
AQAAD